

# Nouvelles Communes

N°5

Octobre 2004

Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles

## Sommaire

### Finances

2003 et budget 2004

p. 2

### Voirie

Réalisations 2003

p. 4

### Sport/Loisirs

Plateaux sportifs

p. 4

### Sport/Loisirs

Musique, culture, petite enfance

p. 6

### Ados

Les activités pour ados

p. 7

### Comité de Jumelage

L'Allemagne et la Pologne

p. 8

### L'environnement

Randonnée, déchetterie, ordures managères

p. 9

### Culture

Balade de l'image

p. 11

### Culture

Ecole de musique

p. 12

### Développement économique

p. 12

### Pays Loire Nature

Le SCOT et le Contrat de Pays

p. 13

### Internet

Les bonnes adresses sur le site

p. 16

## Edito



**Cette fin d'année 2004 est, à plus d'un titre, essentielle, quant au devenir de notre Communauté de Communes.**

Nous entrons dans une phase de réalisation de projets importants (salles de sports, salle culturelle, transferts économiques...) qui, s'ils ne se réalisent pas rapidement, seront à l'origine d'un dégagement d'office de crédits régionaux du prochain contrat de pays.

Par ailleurs, ces réalisations marqueront pour longtemps la volonté d'**une véritable intercommunalité** qui, dans les faits, se substituera à une politique de clochers trop encore à la base de nombreuses réactions.

Enfin, parce que nous envisageons très favorablement l'**agrandissement de notre Communauté avec l'entrée**, en cours d'étude, **de la commune de Pernay** dans notre structure commune.

Tout cela montre, à l'évidence, que nous avons su dynamiser nos forces par nos alliances et réaliser mieux, ensemble et à moins cher, ce que nous ne pouvions plus faire seuls. Encore du travail en perspective ; mais quelles satisfactions... !

Le Président,  
Joël PELICOT



### Nouvelles Communes

Magazine d'information de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - "Le Chêne Baudet"  
37360 St-Antoine du Rocher - Tél. 02 47 29 81 00  
web : www.gatine-choisilles.org

N° ISSN : 1629-0240

Directeur de la Publication : Joël PELICOT

Rédacteur en Chef : Bernard LECLERCQ

Création/conception : DETOUR Graphic - 02 47 271 049

Tous droits de reproduction réservés. Toute reproduction même partielle ne peut être faite sans l'accord exprès du support

La Communauté de Communes Gâtine Choisilles participe à la protection de l'environnement en imprimant son magazine sur papier recyclé



# Finances DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Notre communauté de communes (CCGC) gère 3 budgets : le budget général, celui des déchets et celui de l'action économique. Il n'est question dans cet article que du budget général, qui couvre les frais de gestion (personnel, bâtiment, fluides...), la voirie, les actions culturelles et sportives, l'aide aux communes et aux associations, l'environnement. Les 2 autres budgets sont autonomes et doivent s'équilibrer.

## L'année 2003

Les résultats du compte administratif 2003 font l'objet du tableau 1. Il était prévu 1.668.812 euros de dépenses de fonctionnement, dont 349.673 pour financer l'investissement.

Les dépenses réelles se sont élevées à 1.232.646 euros auxquelles il faut ajouter 455.069 euros utilisés pour l'investissement en complément des subventions. Les recettes de fonctionnement ont atteint 1.789.307 euros pour une prévision initiale de 1.683.911 euros.

En investissement les dépenses se sont élevées à 1.402.712 euros, soit la moitié de ce qui avait été prévu. Les recettes, elles, n'ont représenté que le ¼ des prévisions ; d'où un déficit global (fonctionnement + investissement) de 57.750 euros, compte tenu de l'excédent de 2002 ; ceci s'explique essentiellement par un retard de subventions (Régionales et Départementales).

Les principaux programmes d'investissement sont présentés dans le tableau 3 : La voirie représente le principal poste.

**En investissement  
les dépenses  
se sont élevées  
à la moitié  
de ce qui  
était prévu**

En outre, il était prévu de réaliser un autre programme de voirie, celui de la voie PERNAY- LA MEMBROLLE, programme que la CCGC a pris en maîtrise d'ouvrage pour son compte (CHARENTILLY et SAINT ROCH) mais surtout pour d'autres communes (FONDETTES, PERNAY, LA MEMBROLLE, LUYNES). Cette opération est très largement financée par les communes traversées et par le Conseil Général. L'autre gros projet d'investissement a été les 5 plateaux sportifs de BEAUMONT LA RONCE, CERELLES, CHARENTILLY, ROUZIERES DE TOURAINE et SONZAY.

## L'année 2004 :

En Mars 2004 le Conseil communautaire a adopté son budget général 2004 ; il s'équilibrait à 1.701.860 euros en recettes et dépenses de fonctionnement et à 2.727.259 euros en recettes et dépenses d'investissement.

Parmi les principaux programmes (tableau 4) la voirie estimée à 752.500 euros dont 107.881 euros de restes à réaliser de 2003. On notera l'effort soutenu de la CCGC, depuis plusieurs années, pour la remise en état de ses voiries d'intérêt communautaire, qui représentent, rappelons-le, près des 2/3 des voiries communales. Il y a aussi un très gros projet de salles de sport qui doit être financé par la Région et par le Conseil Général. Le projet de salle socioculturelle intercommunale constitue un autre gros dossier dont la mise en œuvre est assez lourde, du fait des multiples financeurs potentiels (Région, D.R.A.C., Conseil Général, sans doute ADEME). Enfin des programmes plus modestes

figurent dans le budget : du matériel commun mis à la disposition des communes et des associations (1 nouveau barnum, des stands) subventionné par la Région. Il y a aussi la fin de l'aménagement des "Rouchoux" (espace naturel sensible sur SEMBLANCAÏ).

## CONCLUSIONS :

Les finances sont saines, mais sans excès. Beaucoup de réalisations sont en cours. On aimerait en imaginer d'autres mais notre capacité d'autofinancement n'est pas pour le moment capable de répondre. Les gros projets sont longs à mettre en œuvre du fait des démarches administratives, de la décision des financeurs et de l'ajustement des dépenses aux recettes. Espérons que la croissance économique va repartir et que de nouvelles entreprises vont venir s'installer, pour accroître nos possibilités d'équiper notre territoire.

*Bernard LECLERCQ  
Vice Président*

**Les finances sont  
saines. Espérons que de  
nouvelles entreprises vont  
venir s'installer pour  
accroître nos possibilités  
d'équiper notre  
territoire**

Tableau 1

**Compte Administratif 2003  
Fonctionnement**

Recettes	Prévu	Réalisé
Produits des services	3.500	3.311
Impôts et taxes	916.179	921.957
DGF et Pérequisitions TP	658.590	750.132
Autres produits	40.200	37.817
Aides à l'emploi	55.737	53.512
Produits exceptionnels	9.805	22.195
<b>TOTAL</b>	<b>1.683.911</b>	<b>1.789.307</b>
<b>Dépenses</b>		
Charges générales (fluides...)	286.725	240.702
Personnel	209.559	203.057
Autres charges de gestion	560.672	543.182
Intérêts des emprunts	11.230	11.227
Budget "développ. Eco"	163.621	163.621
Imprévu	30.000	0.00
Amortissements investissements	77.332	70.857
Virement investissement	349.671	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.668.812</b>	<b>1.232.646</b>

Tableau 2

**Compte Administratif 2003  
Investissement**

Recettes	Prévu	Réalisé
Dotations, fonds divers	753.337	535.456
Subventions	1.273.726	92.832
Emprunt	450.000	0.00
Amortissements	77.332	70.857
Virement du fonctionnement	349.673	53.512
Opérations pour tiers	0.00	89.157
<b>TOTAL</b>	<b>2.904.068</b>	<b>788.301</b>
<b>Dépenses</b>		
Reprises de subventions	9.805	8.622
Provisions pour risque	382	382
Capital des emprunts	21.393	21.393
Immobilisation incorporelles	0.00	19.812
Immobilisations corporelles	1.146.796	665.470
Immobilisations en cours	1.270.622	10.550
Opérations pour tiers	0.00	221.413
Déficit reporté	455.069	455.069
<b>TOTAL</b>	<b>2.904.068</b>	<b>1.402.712</b>

Tableau 3

**Compte administratif 2003  
Programmes d'investissement  
(dépenses réalisées)**

Voirie	356.855
Les Rouchoux	32.968
Salle socio-culturelle	28.021
Plateaux sportifs	153.522
Voirie	
Pernay-La Membrolle	305.870
Impact paysager A28	27.243
Salles de sports	0.00
Matériel (informatique)	12.767

Tableau 4

**Budget 2004  
Programme d'investissement  
(dépenses prévues)**

Voirie	752.500
Les Rouchoux	74.000
Salle socio-culturelle	600.000
Plateaux sportifs	70.000
Voirie	
Pernay-La Membrolle (fin)	453.000
Impact paysager A28	15.000
Salles de sports	820.000
Matériel commun (barnum...)	21.000
Charte environnement	30.640
Entretien de bâtiments	10.000

# Voirie

La Communauté de Communes a engagé pour 2004, 494 610,22 Euros en bons de commande de travaux de voirie pour les routes retenues au titre de la gestion intercommunale. Il nous aurait fallu 300 000 Euros supplémentaires pour couvrir tous les chantiers proposés ; ce qui n'est pas possible au regard des recettes dont jouit la communauté dans un contexte économique stagnant et, aussi, face aux autres charges et choix qu'elle a à assumer.

C'est tout de même une somme importante, le premier poste de dépenses. Elle s'ajoute à celles faites depuis 2001-2002.

La rénovation de notre réseau routier commence vraiment à se voir à travers le territoire. Elle sera poursuivie jusqu'en 2007 pour ce qui est du mandat actuel de l'exécutif commu-



nautaire, de façon à ce que chacune des 9 communes soit équitablement servie et que tous les concitoyens soient également équipés.

Les chantiers occasionnent des difficultés de circulation que chacun apprécie différemment ; mais le plus souvent, les interventions sont trop lourdes pour ne pas fermer les routes à la circulation.

Sur ce point et avec notre insistance, les entreprises matérialisent leurs chantiers et la dangerosité liée à la circulation. Pourtant plusieurs petits accidents se sont produits.

Il nous appartient de vous demander de bien respecter les interdictions. Vos communes et nous-mêmes restons à votre écoute pour améliorer la sécurité.

*Alain ENAULT*

## Sport LOISIRS

### Des plateaux sportifs polyvalents couverts

Dès 2002, la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles, dans le cadre de son programme de développement des activités sportives, a fait en sorte que chaque commune puisse disposer d'un plateau polyvalent, pour la pratique des sports de Basket-ball, Volley-ball, Handball complémentaires aux zones de loisirs. Ces plateaux polyvalents ont été réalisés sur les communes de Beaumont la Ronce, Cerelles, Charentilly et Rouziers de Touraine en 2003, Saint Antoine du Rocher et Saint Roch en 2004.

Toujours dans le même souci de développement des activités sportives dans la Communauté de Communes, la commission Sport Loisirs, a continué sa démarche par la proposition de couverture de deux plateaux polyvalents sur les communes de Beaumont la Ronce et Saint Roch et la construction d'une salle couverte plus structurée à Semblançay.

**Lors du Conseil Communautaire du 24 février 2003, ces dispositions ont été adoptées :**

- Une salle à Saint Roch, desservant les communes de Charentilly et Sonzay.
- Une salle à Beaumont la Ronce, desservant également Cerelles et Rouziers de Touraine.
- Une salle à Semblançay, desservant aussi Saint Antoine du Rocher et Neuillé Pont-Pierre.

**Concernant la couverture des plateaux polyvalents de Beaumont la Ronce et de Saint Roch, un principe constructif innovant et abordable financièrement a été retenu.**

Après sélection d'une Maîtrise d'œuvre, en la personne de Monsieur GODET, Architecte, spécialisé dans ce genre d'équipement, le principe constructif s'est trouvé très vite orienté vers un procédé de toile sur bois.

Ces futures salles couvertes de 36 m de longueur, 20 m de largeur et de 10 m de hauteur, dégagent un gabarit de jeu

conforme à la norme NF P 90-201 relative au Tennis de compétition et aux jeux de Basket-ball, Volley-ball, Handball, complété d'une travée supplémentaire de 2,75 m destinée à recevoir ultérieurement des vestiaires, sanitaires et du rangement de matériel. Ce module est fixé au sol par des broches d'ancrage afin d'éviter la dégradation de la surface de jeux par les travaux de génie civil, sauf à Saint Roch, où la nature du sol impose une fondation péripériqué.

**La charpente :** Elle sera composée de 15 arcs en bois lamellé-collé de 20 mètres de portée, 5 rangs de pannes en bois massif rabotées et traitées, 6 rangs d'entretoises métalliques galvanisées et 2 travées de contreventement en pignon par croix métalliques avec tendeurs.

**Les ossatures de pignons comprennent :** les poteaux principaux en bois lamellé-collé, les traverses hautes, lisses de tension et les ossatures de portes en bois massif.



Les bois employés comme lamellé élémentaire sont constitués par des planchettes de bois issus de forêts Eco Certifiées, le bois massif est du sapin des Vosges et tous les bois sont traités fongicide insecticide avec passage en autoclave.

**La couverture :** Elle sera composée d'une toile tissée polyester avec enduction PVC 2 faces, blanc translucide pour les dômes et vert opaque pour le haut des pignons.

Toile traitée ignifuge, imputrescible et imperméable anti-UV, anti-crypto, fixation par câbles galvanisés gainés dans la

toile, ventilation haute dans chaque pignon.

**Les façades et pignons :** Ils seront réalisés en bardage bois rigide traité classe 3 extérieur sur une hauteur de 2,60 mètres. Exécution sur 3 travées des 2 long pans de baies coulissantes en aluminium anodisé laqué avec remplissage en vitrage Stadip, assurant la ventilation et l'ouverture latérale du hall en été. Deux portes métalliques laquées avec serrures de sûreté sont positionnées dans les pignons.

**L'éclairage :** Un niveau d'éclairage de 500 lux, sera assuré par 12 projecteurs à sodium haute pression avec grille de défilement et de protection et des blocs autonomes d'éclairage de sécurité.

**L'équipement de Basket :** Il sera assuré par une paire de poteaux amovibles, fixés sur charpente avec relevage manuel.

A noter que les autres équipements sportifs ont été installés lors de la construction des plateaux polyvalents.

*Gérard MARTINEAU  
Michel SIMIER*

### L'organisation et le déroulement du Tournoi du Fair Play (29 août 2004)

Les communes de Sonzay, Semblançay, Saint Roch, Charentilly, Saint Antoine du Rocher, Beaumont La Ronce, Cerelles et Rouziers de Touraine entraînées respectivement par Benoît Lamoureux, Yvon Lafon, Joël Plumé, Thierry Ledoul, Philippe Riverain, Romain Puret, Laurent Baissac et

Baptiste Babin étaient présentes (sauf Neuillé Pont Pierre). Une équipe du district allemand de Riechheimer Berg, de Jurger Heyda, jumelé avec la Communauté de Communes, participait également.

A l'issue de 18 matchs de 20 minutes chacun, la finale a été disputée entre l'équipe allemande et celle de St Roch. Ce fut une très belle finale dans une superbe ambiance avec sourires et volonté.

En fin d'après midi, par un temps capricieux, Joël PELICOT entouré des élus a remis le Trophée du Challenge du Fair Play à l'équipe de Beaumont La Ronce ainsi que les différentes coupes récompensant les vainqueurs.

Le soir, une ambiance formidable.

*Michel SIMIER*



# Musique, Culture, petite enfance ET JEUNES ADOS

## MUSIQUE

*La politique de la Communauté s'exerce dans deux directions :*

- dans le domaine scolaire par le financement des intervenantes chargées de l'éveil musical des plus jeunes, de la découverte des instruments et de la pratique du chant choral.

- au niveau de l'école de musique Neuillé Neuvy, avec un engagement d'allouer une subvention d'environ 8000 euros par an sur 3 ans. Ce contrat a l'avantage de donner à cette école une certaine stabilité.

## CULTURE

Pour nos enfants, nous avons reconduit les spectacles de théâtre avec les troupes BILLENBOIS et Troll. Élèves et enseignants semblent très satisfaits de ces prestations, qui sont à nouveau programmées en 2005.

Pour les "moins jeunes", nous avons souhaité changer et remplacer la compagnie de L'ANTE par INTER-LIGNES. Malheureusement, une information insuffisante et une prise en compte inexistante par l'ensemble des élus ont conduit à un échec ; malgré la très grande qualité de ces prestations. En revanche, les moments musicaux organisés à Saint Antoine du Rocher par l'association Musarum et aidés par la communauté, ont connu un réel succès.

*De ce constat, on doit tirer deux leçons :*

- Il faut des moyens suffisants pour avoir une véritable politique culturelle.
- Il faut une équipe importante et dynamique.

Pour cela, il est nécessaire d'élargir la commission aux associations, mais aussi à toutes les personnes intéressées par le développement culturel, avec pour objectif, la gestion de la future salle communautaire dans le cadre d'un contrat culturel régional.

## PETITE ENFANCE

Convaincu de la nécessité d'améliorer l'accueil des jeunes enfants sur notre territoire, je participe aux travaux de la commission départementale dont voici l'ordre du jour de la prochaine réunion : "Comment favoriser la création de relais d'assistantes maternelles afin d'améliorer la qualification des assistantes maternelles en milieu rural".

J'espère que le conseil communautaire soutiendra ce projet qui pourrait alors se concrétiser en 2005.

## JEUNES ADOS

En dehors des activités traditionnelles, nos deux animatrices ont organisé, cet été, des activités proposées par les ados. Si le bilan est positif, nous confirmerons cet essai en y associant les ados beaucoup plus en amont.

En Juillet, j'ai eu le plaisir de me rendre en Pologne et de visiter le site où se déroulait le camp d'ados. J'ai pu ainsi saluer, au nom de la communauté, nos amis allemands et polonais. Il existe une forte volonté de rapprochement de la part des élus polonais ; mais que c'est loin Kramsk !!!

Je laisse maintenant nos animatrices vous présenter ces activités et les projets. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter où à vous rendre en Mairie où vous y trouverez une documentation à votre disposition.

Jack Lissandre

*Le Service Animations Jeunes Ados c'est toujours depuis 5 ans :*

- Des loisirs pour les jeunes de 13 à 18 ans pendant leurs temps libre.
- Un accompagnement à la réalisation des projets de vacances des adolescents.

Pour ce faire, deux animatrices Isabelle BEAUDEAU et Isabelle DUQUESNE organisent, préparent et

animent les activités du Service en lien avec les membres de la Commission Jeunes ados. Celle-ci est heureuse de vous présenter un résumé des actions qui ont été menées tout au long de l'année.

### *Résultat du concours logo*

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau logo du Service animations DIJ (Développer et accompagner les Initiatives pour et avec les Jeunes) créé par Alexandra COUE (habitante de Cerelles) gagnante de notre concours et qui a remporté, à cette occasion, un bon d'achat de 60 euros à la Fnac.



### *Des loisirs pendant les vacances scolaires*

Form'ados propose pendant les vacances de Toussaint, Février et Pâques de multiples activités.

En voici quelques unes proposées pour cette année : une formule journée au cinéma, puis au Mac Do et enfin des parties de bowling, des parties de laser game, jeux en réseaux, tournois de jeux vidéo, squash et Badminton, roller dans un rider land couvert, de l'initiation à la boxe, de l'escalade sur un mur artificiel, des soirées thématiques (Soirée burger, Soirée fétard Academy)....

### *Club Warhammer...*

Le club composé d'une vingtaine de jeunes s'est retrouvé toute l'année le samedi et pendant les vacances scolaires pour partager ses passions des figurines qu'elles soient du Warhammer ou du Seigneur des Anneaux.... C'est l'occasion pour ces jeunes de se retrouver pour fabriquer et peindre des décors, d'organiser des mini tournois, de discuter et d'échanger des informations. C'est ainsi qu'un groupe s'est rendu au 24h du jeu le 7 février dernier à Tours, pour voir un grand tournoi de Warhammer.

### *Un grand jeu en forêt*



Ce grand jeu à réuni 24 adolescents aux Rouchoux pendant la journée du 20 juin dernier dans le cadre de la fête de la randonnée et de l'inauguration du chemin de randonnée qu'organisait le Service Environnement.

Les jeunes, par équipe de deux, avaient donc pour missions de résoudre des énigmes, de trouver des indices dans la forêt, d'effectuer des épreuves sportives tout au long de la journée.

Celle-ci s'est clôturée par un goûter et par la remise des lots pour tous et notamment : un 1er lot : 2 entrées pour faire du kart à la Piste de l'Escotais à Neuillé Pont Pierre, le 2ième lot : 2 entrées au parc d'attraction de Fantasy Forest, le 3ième lot : des bons d'achats à Décathlon. Et pour les autres participants des lots de confiseries, des bombes à eaux, des raquettes de tennis ou de plage....

### *Les ados font leur cinéma...*

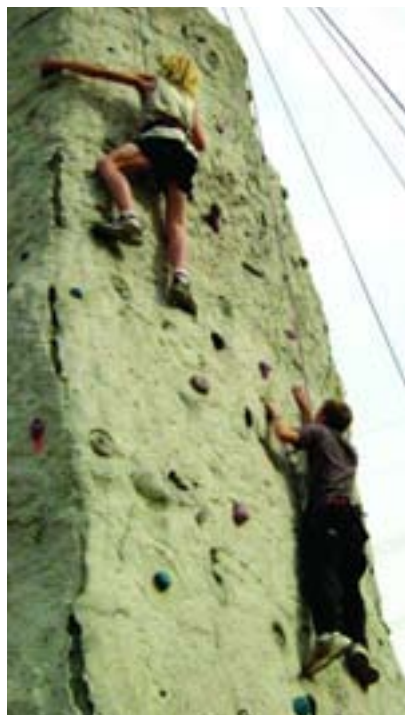


Le service animation jeunes ados de la Communauté de Communes en partenariat avec l'Atelier de Production du Centre Val de Loire et Leader Plus ont mis en place un atelier court métrage en mars et avril dernier.

Huit adolescents de 13 à 15 ans se sont retrouvés lors de deux après-midi afin de plancher sur l'écriture du scénario d'un court métrage. Les huit compères ont été accompagnés de Xavier Liébard réalisateur, de Marie Laure et Wilfried Jude de l'APCVL..

Le tournage et le montage se sont déroulés pendant les vacances scolaires et le film a fait l'objet de quelques projections dans le cadre des actions du Service Animations.

### *Projets de jeunes cet été...*



La commission Jeunes Ados a souhaité valoriser les projets de jeunes pendant cet été. Ainsi se sont déroulés différents camps de 2 journées : une sortie culturelle à Paris avec la visite de la Tour Eiffel et du Château de Versailles, un camp " skate " avec une journée au Rider land de Joué les Tours et la pratique de Street Turtle à la Piste de l'Escotais, un camp escalade sur Roche à Saulges (Mayenne) et au site artificiel de Chambray Les Tours et enfin un camp "accrobranche" au parc d'attraction de Fantasy Forest.

### *Voyage en Pologne*

Cet été, Form'ados a continué l'échange tri-national (allemands, polonais et français) pour la troisième fois. Cette année nous sommes allés en Pologne avec 15 jeunes de 13 à 16 ans.



Nous avons été accueillis dans un cadre magnifique, au plein cœur de la forêt. Les jeunes ont ainsi découvert quelques sites importants : basilique, ville préhistorique, vieilles villes de Poznan et de Konin. Ils ont pu aussi se défouler lors d'épreuves physiques et de séances de natation.

*N'hésitez pas à prendre contact  
avec les animatrices  
pour toute question ou information  
au 02.47.29.81.02 ou  
sur : [animation-ccgc@wanadoo.fr](mailto:animation-ccgc@wanadoo.fr)*



# Comité de Jumelage DE GÂTINE ET CHOISILLES

## Activités de l'année :

### *Voyage en Thuringe*

Pendant le week-end de l'Ascension 55 habitants de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles ont participé au traditionnel voyage en Thuringe, qui a lieu tous les deux ans. Sur l'itinéraire, un arrêt prévu à Cologne, avec visite de la cathédrale, a été très apprécié.

A l'arrivée dans la soirée à Kirchheim, chef-lieu de la Communauté Administrative de Riechheimer Berg, la plupart des voyageurs étaient attendus par leurs amis allemands. D'autres découvraient le pays pour la première fois.

Le vendredi, était programmé une sortie en forêt de Thuringe, avec une visite au site d'Oberhof, où avaient eu lieu l'hiver précédent, les championnats mondiaux de ski nordique et de saut à ski.

Le samedi matin se déroulèrent à Kirchheim les habituelles rencontres entre membres du comité de jumelage et des élus. L'Allemagne était alors en pleine campagne d'élections municipales. A cette occasion nous avons découvert les spécificités du système allemand de vote pour le renouvellement des conseils municipaux. En effet, en Allemagne on élit séparément le maire et les conseillers municipaux. C'est à dire que le maire n'est pas choisi par ses conseillers, mais par l'ensemble du corps électoral. Le jour du vote il y a 2 bulletins, l'un pour choisir le maire, l'autre pour choisir les conseillers sur une ou plusieurs listes, avec possibilités de "panacher". Au cours des échanges, tous manifestaient leur souci de faire participer les jeunes au jumelage. Le directeur du collège de Ichtershausen a souhaité établir un contact avec le collège du Parc de Neuillé Pont Pierre (ce contact a été pris depuis). Les camps de jeunes seront maintenus, mais probablement avec accueil dans les familles. Le gros handicap actuel, c'est que ni les jeunes français n'apprennent l'allemand, ni les jeunes allemands n'apprennent le français.

Une soirée festive a clôturé ces journées, avec musique, chants en commun, interprétés en allemand et en français.

Le comité de jumelage a offert une plaque de pierre, gravée par Marcel Leggerini, graveur sur pierre à St. Roch et membre actif du comité, représentant les logos des deux communautés et l'année 2004 en commémoration de l'élargissement de l'Union Européenne.

### *Contact avec la Pologne*

Fin mars, 3 membres du comité de jumelage - Ursula Frascati, Jacques Garnier et Jacques Gaboriau ont fait un voyage à Kramsk en Pologne, avec un arrêt à Kirchheim en Thuringe ;

Kramsk est une petite commune située près de la ville de Konin au centre de la Pologne, dont les jeunes ont participé l'année dernière au camp européen organisé à Saint Antoine du Rocher. Cette année le même camp a été organisé à Kramsk avec la participation de jeunes de la communauté de Communes de Gâtine et Choisilles.

Le but de ce voyage était d'établir un premier contact en vue de la conclusion d'un pacte d'amitié. Les échanges ont été très fructueux et l'accueil très chaleureux.

Le comité de jumelage devra étudier la faisabilité d'un échange en tenant compte de l'éloignement et des problèmes de communication. Le maire de Kramsk a annoncé sa visite chez nous pour octobre 2004.

### *Les cours d'allemand*

Les cours d'allemand n'ont pas été maintenus cette année faute de partici-

pants. Il y a eu néanmoins un cours de conversation une fois par mois. Les cours et les rencontres de conversation pourront être de nouveau programmés s'il y a assez d'inscriptions. Pour information, contacter Ursula Frascati, 02 47 56 69 07.

### *Programme du comité de jumelage pour 2004 / 2005*

Premier rendez-vous le 9 octobre 2004 à Charentilly dans la salle Madeleine Guillemot. Ce soir là a eu lieu l'Assemblée Générale, puis la présentation des activités de l'année écoulée autour d'un buffet.

Réception des amis de Thuringe en octobre 2005. Le comité de jumelage commence dès maintenant de réfléchir au programme de cette visite.

Le comité de jumelage compte à ce jour 55 membres. Nous souhaitons, bien sûr, un plus grand nombre d'adhérents. Mais notre plus grande ambition est de faire participer davantage de jeunes. Nous pourrions éventuellement organiser des échanges entre scolaires, trouver des stages en entreprise. Nous espérons réaliser un partenariat entre les collèges de Neuillé Pont Pierre et d'Ichtershausen.

Il est souhaitable que les différentes associations de la Communauté de Communes participent activement au jumelage, comme c'est actuellement le cas pour les clubs de foot et des sapeurs pompiers.

Pour tous renseignements contacter Ursula Frascati, 02 47 56 69 07.

*Ursula Frascati  
Présidente du Comité de Jumelage*





# Environnement

## LE SENTIER COMMUNAUTAIRE

Mis à l'étude en 1998 avec l'aide de différents stagiaires, ce sentier de 100 km reliant les différentes communes de notre Communauté de Communes, a été découvert par 250 à

L'accueil était assuré aux "Rouchoux" avec boissons, "collations" et l'animation assurée par l'Association Jacques de Beaune à la grande satisfaction de tous les participants. Deux cars affrétés par la Communauté de Communes ramenaient les marcheurs à leurs voitures en fin de soirée.

Ces sentiers seront aménagés et balisés courant 2005.

## DÉCHETTERIE

Notre déchetterie, victime de son succès, a dû être agrandie. Vous y trouverez maintenant une deuxième benne "déchets verts" et une benne à "bois". D'autre part, une garde-corps a été installée pour votre sécurité. Ces travaux ont duré deux mois et ont pu causer quelques désagréments lors de votre arrivée sur le site. Le coût, 56.230 euros HT, a été subventionné par le Conseil Général pour 6.250 euros et nous espérons obtenir une subvention de l'ADEME ; celle du Pays n'ayant pu être obtenue.

## ORDURES MENAGÈRES

Sujet très sensible, actuellement en Indre et Loire, le tri, entre autre, étant le leitmotiv. Notre Communauté de Communes fait partie des toutes premières à avoir opté pour la collecte sélective.

Nous n'avons pas à rougir de nos résultats puisque nous sommes au-dessus de la moyenne nationale avec près de 41% de récupération.

A titre indicatif, la collecte des emballages qui était de 123 tonnes en 2000, est passée à 257 tonnes en 2003, soit plus de 50% d'augmentation en 3ans. Le verre est passé de 393 tonnes à 529 tonnes. Les journaux magazines de 147 tonnes à 256 tonnes.

Les ordures ménagères, traitées en centre d'enfouissement technique, ont dans le même temps diminué malgré l'augmentation de population dans notre communauté de communes (3 970 foyers en 2000, 4 485 en 2004). Il a été collecté 2 508 tonnes en 2000 et seulement 2 421 tonnes en 2003. Nous sommes sur la bonne voie et espérons pouvoir continuer dans les années à venir à bien trier et ainsi limiter la hausse des tarifs.

*Gérard BARDOT*



300 marcheurs le 20 juin dernier. Neuf départs étaient prévus pour rallier le site naturel des "Rouchoux" sur la commune de Semblançay, ce qui permettait à tous de participer avec des distances allant de 35 km à 5 km (pour les moins entraînés).



Déchets Ménagers : des indicateurs...

	Foyers	OM Total (T)	OM par foyer (kg)	Sacs Jaunes Total (T)	Sacs Jaunes par foyer (kg)	Journaux Total (T)	Journaux par foyer (kg)	Verre Total (T)	Verre par foyer (kg)
2000	4015	2508	625	164,4	41	195,6	49	393,6	98
2001	4143	2280	550	222,0	54	222,0	54	475,2	115
2002	4285	2364	552	240,0	56	230,4	54	507,6	118
2003	4434	2421	546	256,8	58	256,8	58	529,2	119

	Foyers	Déchets ult Total (T)	Déchets ult par foyer (kg)	Acier trié Total (T)	Acier trié par foyer (kg)	Alu trié Total (T)	Alu trié par foyer (kg)	Plastique Total (T)	Plastique par foyer (kg)	Total de tri %
2000	4015	1803	449	16,1	4	0,30	1	37,26	9	26,5
2001	4143	1361	329	37,1	9	1,81	4	57,79	14	40,4
2002	4285	1386	324	46,2	11	2,06	5	53,33	12	41,2
2003	4434	1378	311	42,7	10	3,42	8	65,15	15	43,1

Déchetterie

	Visites	Total (T)	Métaux (T)	Gravats (T)	Déchets Verts (T)	Tout Venant (T)
2000	7220	784	86,7	223,7	251,2	198,1
2001	18675	2088	206,8	597,3	733,4	490,6
2002	22691	2583	234,2	893,3	826,9	559,8
2003	24766	2683	240,4	734,1	899,6	605,7

Finances (euros)

	Collecte Transport	Traitement Total	Traitement par tonne	Tri Total	Redevance des foyers	Subventions (ADEME, CG...)	Vente (métaux, verre...)
2000	234 314	96 447	38,11	31 829	476 408	194 242	15 286
2001	253 903	97 938	43,01	66 640	485 837	115 237	24 508
2002	253 499	108 359	45,43	78 556	499 731	119 352	18 526
2003	258 264	123 858	51,16	85 852	538 469	238 255	29 192



## Remise de prix POUR LA BALADE DE L'IMAGE

Le jeudi 27 mai 2004 s'est déroulée au siège de la Communauté de Communes Gâtine et Choisses, la remise des prix du concours photos "La Balade de l'image" sur le thème "Les métiers dans nos villages".

A cette occasion Joël Pélicot, président de la communauté de communes, a félicité tous les enfants ayant participé et il a récompensé les trois lauréats du concours, élus par le public. Ils ont reçu du matériel photographique. Un appareil photo numérique a été remis au 1er prix.

**1er prix : Gwendoline Maréchal**, école de Sonzay, photo n°35 "L'agricultrice"

**2ème prix : Claire Pichon**, école de Rouziers en Touraine, photo n°47, "Le maréchal ferrant"

**3ème prix : Manon Corset**, école de Rouziers en Touraine, photo n°54, "Le gendarme"

La Communauté de Communes a récompensé de plusieurs livres les 54 élèves dont la photo avait été retenue pour l'exposition. De plus, le livre "L'art à la loupe" a été remis aux écoles de la Communauté de Communes participantes.

Les enfants du district de Riechheimer Berg avaient également concouru sur le même thème, la lauréate est

Franziska Leuthardt qui a remporté, elle aussi un appareil photo numérique.

Monsieur Pélicot remercie les instituteurs et directeurs d'école qui ont encouragé les enfants à participer à cette opération.

Nous en profitons pour remercier la société Sita, représentée par Monsieur Leterrier, partenaire de la Balade, qui cette année est venu féliciter les enfants lors de cette remise de prix, ainsi que le Conseil Général co-financier et le programme Leader + européen partenaires de la Balade de l'Image.

1er Prix :  
Gwendoline MARECHAL

## Ecole DE MUSIQUE

L'école de musique a fait sa rentrée et accueille déjà 133 élèves dont 73 habitent sur le territoire de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles ; 53 sur celui de Racan et 7 hors cantons.

L'école est dirigée par un Conseil d'administration dont la Présidente est Catherine DEMOUSSIS-BOUTARD. Le Conseil d'administration est constitué des familles d'élèves et des représentants des communes et communautés de communes.

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles est aujourd'hui un des bons piliers de l'école autant par sa participation financière que par l'intérêt qu'elle porte à nos projets et réalisations. La qualité de notre enseignement, voire quelquefois la rigueur avec laquelle nous travaillons, nous permet d'être accrédités par le Conseil Général qui nous renouvelle son soutien chaque année.

La coordination musicale est assurée par Aline LACHAISE, qui dispense les cours de flûte traversière, les cours de formation musicale à partir de la 3ème année et dirige l'Orchestre des Jeunes. L'équipe

pédagogique est constituée de 11 professeurs qui enseignent : la batterie\*, le violon, la clarinette, le chant\*, l'accordéon, le synthétiseur, la guitare\*, la flûte traversière\*, la trompette, le piano\* et le saxophone.

\* Liste d'attente

**L'école a 2 orchestres** : l'Orchestre de Guitares dans lequel nous accueillons des guitaristes de l'extérieur (renseignez-vous) ; l'Orchestre des Jeunes qui recense tous les élèves ayant un niveau égal au Cycle 1-2ème année. L'école développe aussi le chant choral tous les mercredis de 16h45 à 17h30 (7/11ans). Pour découvrir la musique, des ateliers de percussion sont ouverts tous les mercredis de 17h à 17h30 (6/11 ans) ; de 19h00 à 19h30 (12/18 ans) et de 20h00 à 20h45 pour les adultes.

Pour tous ces ensembles, le thème de l'année est "les musiques de dessins animés" (concert / spectacles : dimanche 19 juin 2005). Des projets de stages sont à l'étude : respiration, rythme, gestuels, musiques amplifiées, etc...

Par notre dynamisme, nous avons pu investir dans de bons instruments d'étude tels que batterie et piano. Par dynamisme, nous voulons dire participation aux fêtes locales afin de financer ces investissements. Merci à tous les parents qui acceptent de s'engager à nos côtés. Prochaine manifestation où nous avons un rôle important : le repas du comice agricole du 13 novembre 2004. L'orchestre des Jeunes présentera son programme de musiques sud-américaines. L'objectif de cette action est de financer un stage de 3 jours avec une grande partie de nos élèves afin de préparer le Concert / Spectacle du 19 juin 2005. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 02 47 24 30 75 ou au 06 86 86 56 64.

PS : il reste des places dans le cours d'éveil musical le mercredi de 14h30 à 15h30 à Neuillé Pont Pierre (enfants de 4 à 6 ans inclus).

Catherine DEMOUSSIS-BOUTARD

## Développement ECONOMIQUE

L'activité économique est en mouvement sur notre territoire, de nombreux travaux et installations démontrent ce mouvement. Tout d'abord la communauté de commune, qui a entrepris la réfection et le recalibrage de la voirie interne de la zone d'activité de NEUILLE-PONT-PIERRE. Avec chaussée large, soubassement poids lourds, trottoirs, éclairage public. **Cet aménagement est une nécessité en raison de l'arrivée sur cette zone de plusieurs entreprises, dont la principale est le Super U.** C'est là, le deuxième pôle de travaux sur la zone, puisque les pelleuses ont investi le terrain pour réaliser les réseaux, les voiries d'accès et les fondations. **En face c'est le cabinet vétérinaire** qui à son tour a démarré. **Un cabinet de kinésithérapie suivra** et déjà d'autres entreprises ont déposé des options d'achats. Sur l'autre partie de la zone, le Conseil Général va lui construire son centre d'action social. C'est donc une zone en pleine mutation. D'autres entreprises ont fait des acquisitions de terrains pour s'installer, sur la zone de CERELLES, deux artisans du bâtiment

ont décidé de s'installer et de se développer, il s'agit de la **société CHETOUT PLACO** et de la **société COREBAT** spécialisée dans les travaux de maçonnerie. Sur la zone de St ANTOINE DU ROCHER c'est un tailleur de pierre, **Mr BODIN, qui va bientôt construire son atelier.** Nous leurs souhaitons la bienvenue sur notre territoire et espérons qu'ils y trouvent l'essor attendu. Bien entendu j'invite les habitants de la communauté, à faire appel à ces entreprises pour leurs projets en les mettant en concurrence, dans leur domaine de compétence. Deux autres sociétés se sont installées dans nos locaux relais, il s'agit de **l'entreprise AMEVU** spécialisée dans l'aménagement de véhicules utilitaires et de **LS VIDEO** qui, elle, comme son nom l'indique, assure de nombreuses prestations dans le domaine de la vidéo et de la retransmission sur grand écran. Nous espérons qu'elles trouveront ici la place qu'elles recherchent et que nous pourrions construire avec elles des projets durables d'accueil et de construction.

Le dernier point que j'aborderai et pour lequel nous nous battons, car cela concerne un grand nombre d'habitants et bien sur d'entreprises, **l'ADSL élément essentiel de développement pour notre territoire.** Une convention vient d'être signée (enfin) entre le Conseil Général et France-Télécom, programmant une ouverture de tout le département dans les deux ans à venir. **Malgré cette convention, je vous invite à continuer à écrire et téléphoner à France-Télécom car la pression doit être maintenue.**

Je vous remercie d'avoir bien voulu consacrer un peu de votre temps à la lecture de ce compte rendu sur l'activité économique qui est, rappelons le, la seule ressource fiscale de la communauté de communes.

A . TRYSTRAM  
vice président  
chargé de l'action économique



# Pays Loire Nature

## Articulation territoriale et Schéma de cohérence

Le SCOT est très intéressant pour l'ensemble des communes couvertes par son périmètre grâce à son contenu qui détermine des axes de développements issus d'**analyses et de réflexions communes** au sein d'un territoire cohérent pour un projet commun.

Le territoire étant couvert sur son ensemble par les 3 communautés de communes et celles-ci ayant toutes pour compétence obligatoire le développement économique, on peut dire qu'une politique de développement économique se réalise sur l'ensemble du territoire, mais cette politique n'est concertée qu'au niveau des EPCI et non à l'échelle du Pays. L'un des premiers travaux pour l'élaboration du SCOT du PADD est donc la concertation des 3 communautés de communes pour mener une politique de développement économique durable.

On peut constater que les **politiques de développement économique** des communautés de communes se ressemblent. Ces politiques se traduisent par le développement de zones d'activités de types industrielles, artisanales ou encore par la création ou la reprise de sites touristiques ou le développement de l'offre touristique du territoire.

Le SCOT pourrait permettre d'améliorer l'efficacité de ces efforts de développement économique en les mettant en synergie, en permettant de réunir les trois communautés de communes afin quelles mettent en cohérence leurs actions pour la promotion de leurs zones, pour uniformiser les prix de ventes des terrains...

Le SCOT pourrait être un outil pour rationaliser et compléter le portefeuille de zones d'activités du territoire et permettre des réflexions comme, par exemple, la segmentation des zones pour mieux répondre aux besoins et aux demandes des entreprises.

La possibilité de débattre sur le développement économique dans le cadre du

PADD du SCOT peut aussi donner l'opportunité d'une réflexion du développement des zones à l'échelle du territoire du Pays permettant une **vue plus globale** qui pourrait dégager des grands pôles structurants bénéficiant des atouts de l'ensemble du territoire et faisant bénéficier l'ensemble du territoire d'un **développement cohérent et partagé** exploitant au mieux les retombées positives engendrées par les autoroutes A85 et A28.

La **politique touristique** menée par les communautés de communes est déjà inscrite dans une vision globale du territoire. Les communautés de communes de Gâtine et Choissilles et de Touraine Nord Ouest ont décidé de mener des actions de développement du "**tourisme vert**". Gâtine et Choissilles poursuit la création du parc du Rouchoux qui consiste en l'ouverture d'un bois à la population pour le loisir et pour la mise en valeur du patrimoine naturel. Dans cette même ligne de conduite, la communauté s'est portée acquéreuse d'une tourbière vieille de plus de 5 000 ans.

Ce type d'action menée par les deux communautés de communes sont à mettre en relation avec les actions de mises en valeur des chemins de randonnées, parcours équestres et la création de parcours à l'usage des cyclistes ainsi qu'avec la politique de réseau de voirie d'intérêt communautaire de Gâtine et Choissilles.

La communauté de communes Touraine Nord Ouest s'est dotée d'un autre outil fort du **développement touristique** grâce à l'aide qu'elle apporte à l'association de l'office de tourisme de Langeais et Château la Vallière.

La perspective de développement touristique semble s'intégrer dans un projet cohérent visant à promouvoir l'ensemble du territoire du Pays grâce à la mise en relation des sentiers et des boucles à vélos de chaque communauté de communes. La mise en cohérence des actions des communautés de communes dans le domaine touristique semble un bon moyen pour parvenir aux objectifs essentiels de toutes actions touristiques

que sont l'emploi, le maintien et le développement du secteur hôtelier, les retombées de la consommation des touristes sur les commerces locaux. Un **audit/évaluation de l'économie touristique** est programmé après la saison d'été 2004. Cette évaluation pourra orienter les réflexions propres au projet de développement touristique du Pays.

Les communautés de communes peuvent se doter d'un **Programme Logement et Habitat** comme la communauté de communes de Touraine Nord Ouest. Gâtine et Choissilles a effectué une étude de PLH mais celle-ci n'est pas encore validée par M. le Préfet.

Le logement est un volet fort du SCOT qui prévoit aussi une réflexion sur ce thème. Les communes du territoire du Pays connaissent les mêmes besoins, c'est-à-dire un manque de logements locatifs, notamment de petits logements permettant un loyer modéré.

**Plus largement, le SCOT justifie la concertation sur toute implantation d'infrastructures d'importance comme, par exemple, pour la construction de salles sportives, culturelles, multimédias, encore une fois dans un but de cohérence et d'une meilleure satisfaction de l'intérêt général et pour un meilleur rendement des deniers publics.**

Les trois communautés de communes ont choisi la compétence **protection et mise en valeur de l'environnement**, le SCOT est un document qui peut être un outil fort de la mise en œuvre de cette compétence par les communautés. Le SCOT doit aussi garantir une réflexion sur le développement, notamment économique, en adéquation avec la préservation et la mise en valeur de l'environnement. C'est donc sur ces thèmes que la concertation semble tout d'abord se porter. Cependant le débat peut aller plus loin ; il peut s'orienter vers une réflexion plus globale sur l'environnement au travers d'une charte environnementale comprenant des notions architecturales, urbaines, et paysagères. La volonté du Pays serait de se diriger vers l'élaboration d'un **agenda 21...**

Yves BOULEISTEIX  
Agent de développement du Pays

# Le premier contrat de pays SE TERMINE

Le Pays Loire Nature, auquel nous appartenons, regroupe 3 communautés de communes (Gâtine-Choisilles, Touraine-Nord-Ouest et Racan), soit un total de 43 communes, c'est à dire les cantons de Langeais, Château La Vallière, Neuvy et Neuillé-Pont-Pierre.

En Mars 2001, ce pays a signé son premier contrat de pays avec la Région Centre. **Nouvelles Communes** a rendu compte à l'époque de ce projet qui concerne à la fois nos communes et les 3 communautés de communes.

Les contrats de pays durant 4 ans, le nôtre arrive donc bientôt à terme (Mars 2005). L'objet de cet article est de faire le bilan à quelques mois de ce terme, et de rappeler à tous les lecteurs l'importance (croissante) de ce type de programme. En effet, il faut bien se persuader qu'aujourd'hui, et bien plus demain, l'essor de nos communes et de leurs équipements passe par des partenariats avec la Région (et souvent le Conseil Général). A moins d'être très riche, une commune ne peut plus vivre isolée.

## LE PREMIER CONTRAT : BILAN ACTUEL

Ce contrat prévoyait un total de subvention de l'ordre de 4.403.000 euros.

Au 6 Octobre 2004, le taux **d'engagement** est de 66,98%, soit 1.452.943 euros de crédits restant.

L'engagement est l'étape à laquelle se trouve un projet qui a été accepté par le pays et par la Région ; celle-ci signant alors un arrêté de subvention qui assure la possibilité de lancer l'opération. Les versements de subventions se font ensuite au fur et à mesure de la réalisation. C'est ce qu'on appelle le **mandatement**. Le contrat de pays est subdivisé en 6 axes et 16 actions. Le tableau 2 contient les intitulés de ces actions et résume leurs taux de réalisation au 6 Octobre 2004.

Pour notre communauté de communes, 31 projets ont été identifiés. Certains (24) ont abouti (engagement + réalisation et mandatement), d'autres sont en fin de préparation, d'autres (5), enfin, sont abandonnés purement et simplement. Le tableau 1 rassemble les 24 projets en cours et donne des détails sur leur montant et le stade de réalisation.

La communauté de communes (CCGC) a présenté ses propres projets à caractère intercommunal, c'est à dire intéressant 3 communes ou plus. Il s'agit surtout de la réalisation des zones d'activité de CERELLES et de NEUILLE-PONT-PIERRE et la signalétique de toutes les zones ; mais aussi de l'acquisition de matériels mis à la disposition des associations et des communes, des 5 plateaux sportifs de BEAUMONT, CERELLES, CHARENTILLY, ROUZIERES et SONZAY, de la phase 1 (études) de la salle socio-culturelle (CERELLES, SAINT ANTOINE, ROUZIERES) et, enfin, de la signalétique des **"Rouchoux"**. On trouvera également dans le tableau 1 les différents projets communaux.

En outre quelques réalisations concernent des particuliers. Il s'agit essentiellement d'exploitants agricoles qui ont, soit acquis du matériel en commun, soit mis aux normes (environnementales) leurs matériels et bâtiments.

Deux gros projets de la CCGC sont en retard du fait de la longueur des procédures administratives et préparatoires. Il s'agit tout d'abord de la salle socio-culturelle dont l'appel d'offre va probablement être lancé courant Octobre. Ce programme, du fait de son volume financier, va être reporté en partie ou en totalité sur le 2<sup>ème</sup> contrat de pays (voir ci-après). L'autre projet en attente concerne le complexe sportif intercommunal qui devrait être construit sur SEMBLANÇAY.

## LE PROCHAIN CONTRAT

Le Pays vient de déposer sa candidature pour le contrat suivant. En effet, après un retard, le contrat actuel s'est récemment accéléré et le taux fatidique de 75% d'engagement va être atteint très rapidement. Dors et déjà il ne reste plus assez de crédits pour certaines actions (voir tableau 2). Le prochain contrat va être élaboré en 2005 et signé début 2006. Sa structure ressemblera à celle du contrat actuel.

La Région compte cependant mettre l'accent sur les projets intercommunaux, afin de faire remplir aux communautés de communes leur rôle d'économies liées au regroupement des communes sur un même équipement. C'est le cas de la salle socio-culturelle de CERELLES, SAINT ANTOINE, ROUZIERES qui intéresse la Région à cause de ce caractère nettement intercommunal. Le temps est terminé où chaque commune voulait avoir ses propres équipements lourds et coûteux. Les taux de subvention vont être plus accentués (+15% par rapport à celui des communes) pour l'intercommunalité que dans l'actuel contrat (+10%). De plus, un surplus de subvention de 15% d'aide sera réservé aux projets répondant aux normes HQE (haute qualité environnementale) ou faisant appel au matériau "bois".

## CONCLUSIONS

L'expérience de ce 1<sup>er</sup> contrat conduit à quelques conclusions pour l'avenir.

Tout d'abord, il faudrait préparer les projets assez en avance sur la date de signature du contrat. En effet, les gros projets intercommunaux exigent des délais de négociation au sein des communautés de communes, ainsi que des procédures assez longues (travail avec le maître d'œuvre, permis de construire, recherche des financements...).

Mais, en outre, il faut que les communautés de communes réfléchissent mieux leur projet de développement, en

concertation avec les communes.  
De leur côté, il faut que celles-ci abandonnent un peu leur "esprit de clocher".

Si chacun ne recherche qu'à privilégier l'aménagement de sa propre commune, au détriment d'équipements partagés,

on risque de passer à côté d'un développement harmonieux et, surtout, on risque de gaspiller les impôts de nos concitoyens.

Car, en définitive, qu'il s'agisse de crédits d'Etat, régionaux, départementaux ou communaux, c'est toujours le produit

des impôts qui est en fin de compte bien ou mal utilisé.

*Bernard LECLERCQ*  
Vice président de la CCGC  
Vice président du Pays

Tableau 1 - Projets en cours de la CCGC

Action	Maitre d'ouvrage	Projet	Date	Engagé	Mandaté	Commentaire
6	CCGC	Z.A. la Bigotière	28/06/2001	34.148,58	34.148,58	OK
3	CCGC	Acquisition de matériel associatif	25/07/2001	4.573,47	4.573,47	différence perdue
4	ROUZIERS	Entrées de bourg	12/04/2002	29.500,00	26.851,77	différence perdue
2	CCGC	Plateaux sportifs communautaires	15/05/2002	71.100,00	35.550,00	En attente
9	BREE Pierre	Hangar à paille	15/05/2002	3.400,00	3.400,00	OK
3	St ANTOINE	Construction local activités loisirs jeunes	12/07/2002	11.200,00	11.200,00	OK
10	CUMA de SONZAY	Acquisition de 2 épandeurs	11/09/2002	13.100,00	13.100,00	OK
3	CCGC	Acquisition de matériel associatif	07/01/2003	5.000,00	5.000,00	OK
3	CCGC	Salle intercom Rouziers/Cerelles/St Antoine	28/01/2003	25.600,00	12.800,00	En attente
3	CERELLES	Salle des associations	28/01/2003	19.200,00	0,00	En attente
4	NEUILLE Pt PIERRE	Aménagement d'une aire de camping car	25/07/2003	18.000,00	0,00	En attente
4	NEUILLE Pt PIERRE	Entrées de bourg	25/07/2003	19.700,00	0,00	En attente
3	CERELLES	Salle socio-culturelle extension	24/07/2003	15.900,00	0,00	En attente
9	M.Mme KUIPERS SONZAY	Diversification local fab. glaces et vente	22/08/2003	8.000,00	8.000,00	OK
6	CCGC	Requalification ZA signalétique globale	23/09/2003	27.500,00	13.750,00	Normale
10	CUMA LA CHOISILLE	Acquisition d'un semoir à disques	16/10/2003	12.700,00	12.700,00	
3	ROUZIERS	Extension pavillon des sports/salles asso.	17/12/2003	78.400,00	39.200,00	Normale
3	ST ROCH	Réhabilitation bat. comm. en salles asso.	18/12/2003	82.400,00	41.200,00	Normale
4	St ANTOINE	Entrées de bourg, espace loisirs	26/01/2004	36.800,00	0,00	En attente
4	St ANTOINE	Entrées de bourg, espace loisirs	26/01/2004	36.800,00	0,00	En attente
12	CCGC	Signalétique Faune/Flore Les Rouchoux	03/05/2004	6.500,00	0,00	En attente
3	CCGC	Matériels association (3ème tranche)	02/06/2004	2.500,00	0,00	En attente
6	CCGC	ZA Les Nongrenières Neuillé	28/06/2004	46.000,00	0,00	Normale
4	SEMBLANCAY	Entrées de bourg	29/07/2004	36.800,00	0,00	Normale
<b>TOTAL CANTON DE NEUILLE PT PIERRE</b>				<b>644.822,05</b>	<b>261.473,82</b>	

Tableau 2 - Etat des engagements au 6 octobre 2004

Action	Taux engagement	Crédits restant
1. Services à la population	100 %	0
3. Equipements culturels et de loisir	77,08 %	471.400
4. Entrées de bourg, espaces de loisir	73,19 %	123.700
5. Agriculture et environnement	65,86 %	15.800
6. Zones d'activité, artisans (ORAC)	61,36 %	374.600
9. Filières et produits locaux	57,74 %	64.410
10. Matériel agricole en commun	83,02 %	26.700
12. Activités de loisirs et tourisme	16,98 %	376.333
16. Communication	100 %	0

# Les bonnes adresses sur le site WWW.GATINE-CHOISILLES.ORG

Au fil des mois, le site Internet de la communauté de communes s'enrichit de nouvelles rubriques. Ainsi, il est désormais possible d'accéder à un annuaire en ligne pour rechercher un professionnel (commerçant, artisan, entreprise), un professionnel de santé (généraliste, spécialiste, infirmière libérale...) ou une association (sport, culture, solidarité...) de notre territoire.

"**Carnet d'adresses**", c'est le nom de cette nouvelle rubrique qui a ouvert en septembre. Toutes les adresses sur les neuf communes ont été saisies sur une base de données. Un moteur de recherche fonctionnant par mot-clés permet de retrouver facilement les coordonnées d'un professionnel ou d'une association. Son utilisation simple ne nécessite aucun apprentissage.

Si vous souhaitez signaler un professionnel ou une association manquant à la liste, ou corriger une information, envoyez un message au secrétariat de la communauté de commune : [info-ccgc@wanadoo.fr](mailto:info-ccgc@wanadoo.fr). Cette rubrique n'a, en effet, d'intérêt que si elle est enrichie et mise à jour en permanence.

## Les marchés publics en ligne...

Par ailleurs, les marchés publics passés par la communauté de communes ou par les communes, elles-mêmes, sont également consultables en ligne. Artisans et entreprises prestataires de services ou de travaux, n'hésitez pas à consulter la rubrique régulièrement pour vous tenir informés des marchés proposés par les collectivités. Dans la plupart des cas, vous aurez la possibilité d'imprimer le résumé du cahier des charges.

La réforme du Code des Marchés Publics adoptée en 2004 prévoit en effet l'obligation de publicité pour tous les marchés comme gage de transparence et garantie d'une véritable mise en concurrence.

Ainsi, à partir de 90 000 euros HT, une publication est obligatoire. Le choix des supports (Bulletin officiel des annonces des marchés publics ou journal d'annonces légales) doit être avant tout guidé par le souci de susciter le plus grand nombre de candidatures possibles.

C'est pourquoi, l'acheteur est invité à compléter, s'il le juge utile, sa publicité obligatoire par une publicité supplémentaire dans un organe de presse spécialisée.

Sous le seuil de 90 000 euros HT, une publicité adaptée à l'objet et au montant du marché est toujours nécessaire, mais le choix des modalités de publicité relève, dans ce cas, de la seule responsabilité de l'acheteur.

Il peut alors recourir notamment à une publication, à un affichage ou à une mise en ligne sur son site internet.

C'est l'orientation adoptée par la Communauté de Communes pour répondre à ses obligations.

The screenshot shows a web browser window displaying the website 'Gâtine et Choisilles - Microsoft Internet Explorer'. The page title is 'Gâtine Choiesilles' and the URL is 'http://www.gatine-choisilles.org/fr/annet.htm'. The page features a navigation menu with links for 'Gâtine & Choiesilles', 'Organisation & élus', 'Infos Communautaires', 'Contactez nous', 'Mariages', and 'Carnet d'adresses'. The main content area is titled 'Santé et secteur social' and includes a search form with the following fields: 'Recherche par mot-clé', 'ou par secteur d'activités', and 'ou par commune'. The search results show two entries: 'Cabinet infirmière' and 'Développement Evolution S.A.S.L.', both with 'Cérelles' as the commune and 'Rue d'Info' as the address.